

## SÉANCE ORDINAIRE

LE 11 JUILLET 2005

Quatre-vingt-septième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 11<sup>e</sup> jour de juillet 2005 et à laquelle sont présents :

**Présences :** Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Claudette Cardinal-Thibodeau, Josiane Fabry, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Madame la commissaire-parent : Johane Corbin.

**Autres présences :** Monsieur Pierre Buisson, directeur général;  
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;  
Madame Danielle Beaumont, directrice du Service des ressources humaines;  
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;  
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;  
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;  
Monsieur Robert Vigneault, directeur du Service des ressources financières.

**Absences :** Mesdames et monsieur les commissaires : Réjean Bessette, Huguette Cardinal et Magda Farès.

Madame la commissaire-parent : Manon Côté.

**Autres absences :** Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;  
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

### 01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

### 02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**HR 05.07.11**  
**001**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

0.4.2.1 De monsieur André Parent, secrétaire-trésorier de la municipalité d'Ange-Gardien :  
résolution du conseil de la Municipalité manifestant son désaccord quant aux transferts d'élèves.

12.1 Compte de taxes.

**Adopté unanimement.**

## **ORDRE DU JOUR**

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 13 juin 2005 (document SG 05.07.11-04.1).
- 04.1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 20 juin 2005 en ajournement de la séance du 13 juin 2005 (document SG 05.07.11-04.1.1).
  - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.2 Correspondance.
- 04.2.1 De monsieur André Parent, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Ange-Gardien : résolution du conseil de la Municipalité manifestant son désaccord quant aux transferts d'élèves.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Nomination des membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.
- 04.5 Nomination des membres du comité d'appréciation du directeur général.
- 04.6 Protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu : débarcadère de l'école Saint-Eugène (document SG 05.07.11-04.6).
- 08.1 Démissions (document RH 05.07.11-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.07.11-08.2).
- 08.3 Nomination (document déposé séance tenante RH 05.07.11-08.3).
- 08.4 Affectation du personnel de direction des établissements (document déposé séance tenante RH 05.07.11-08.4).
- 08.5 Engagements (document RH 05.07.11-08.5 et document séance tenante).
- 08.6 Adoption du plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) (document RH 05.07.11-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 15 juin 2005, pour un montant de 2 958 733,05\$, vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2005.07.11-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 29 juin 2005, pour un montant de 4 389 145,64\$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.07.11-09.2).
- 10.1 Nomination de deux représentants au Comité consultatif du transport pour l'année 2005-2006.
- 10.2 Nomination d'un représentant au Comité pour la conservation du parc immobilier pour l'année 2005-2006.
- 10.3 Adjudication de contrats :
  - 10.3.1 Ajout d'un système de ventilation à la cafétéria, école Joseph-Amédée-Bélanger (document RM 05.07.11-10.3.1).
  - 10.3.2 Traitement des eaux usées, école du Petit Clocher (document RM 05.07.11-10.3.2).
  - 10.3.3 Recouvrement de sol au rez-de-chaussée, Centre Saint-Eugène (document RM 05.07.11-10.3.3).
  - 10.3.4 Remplacement du système d'éclairage de la piscine, école Marie-Rivier (document RM 05.07.11-10.3.4)
  - 10.3.5 Aménagement de locaux, Centre La Relance (document RM 05.07.11-10.3.5).
  - 10.3.6 Achat d'un rouleau cintreur, École professionnelle de métiers (document RM 05.07.11-10.3.6).
  - 10.3.7 Remplacement du filage de l'entrée électrique, école Saint-Lucien (document déposé séance tenante RM 05.07.11-10.3.7).
- 10.4 Transport scolaire : demande de transfert de contrat (document RM 05.07.11-10.4).

11. Commissaires-parents.
12. Autres sujets.
- 12.1 Compte de taxes.
13. Levée de la séance.

**Adopté unanimement.**

### **03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Monsieur André Lasnier et madame Josée Viens, parents d'une élève fréquentant l'école Napoléon-Bourassa manifestent leur désaccord quant au transfert de leur fille vers une autre école de la Commission scolaire et s'informent sur la possibilité de choisir l'école d'accueil.

#### **04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 13 JUIN 2005 (document SG 05.07.11-04.1)**

**HR 05.07.11**  
**002**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 juin 2005 avec la correction suivante :

Au point 10.3.7, nous aurions dû y lire en titre «Enlèvement des rebuts 2005 à 2008».

**Adopté unanimement.**

#### **04.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 20 JUIN 2005 EN AJOURNEMENT DE LA SÉANCE DU 13 JUIN 2005 (document SG 05.07.11-04.1.1)**

**HR 05.07.11**  
**003**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2005 tel que déposé.

**Adopté unanimement.**

#### **- SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX**

Monsieur Pierre Buisson, directeur général, informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi aux réunions des 13 et 20 juin 2005.

#### **04.2 CORRESPONDANCE**

- 04.2.1** De monsieur André Parent, secrétaire-trésorier de la Municipalité d'Ange-Gardien : résolution du conseil de la Municipalité manifestant son désaccord quant aux transferts d'élèves.

#### **04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE**

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

**04.4 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'EXAMEN RELATIF AU CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE APPLICABLE AUX COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES**

Considérant l'article 175.1 alinéa 5 de la Loi sur l'instruction publique ;

Considérant le *Règlement concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières* adopté le 12 octobre 2004 par le Conseil des commissaires;

**HR 05.07.11**  
**004**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que mesdames Micheline Sauvé, Lynda Tessier et Lise Soutière soient membres du comité d'examen relatif au code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières pour l'année 2005-2006;

Que mesdames Monique Brière et Sylvie Rousselle agissent à titre de substituts audit comité pour la prochaine année.

**Adopté unanimement.**

**04.5 NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ D'APPRÉCIATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Considérant la *Politique d'appréciation du rendement du directeur général (AGP 01)* adoptée le 10 avril 2000 par le Conseil des commissaires;

Considérant que le comité d'appréciation du directeur général est formé de la présidente du Conseil, de trois commissaires et d'un commissaire -parent;

**HR 05.07.11**  
**005**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que mesdames Monique Brière et Johane Corbin ainsi que messieurs François Blais et Pierre Boudreau soient membres du comité d'appréciation du directeur général pour la prochaine année.

En conséquence, ce comité est formé des personnes ci-haut nommées ainsi que de madame André Bouchard, présidente du Conseil des commissaires.

**Adopté unanimement.**

**04.6 PROTOCOLE D'ENTENTE ENTRE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES ET LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU : DÉBARCADÈRE DE L'ÉCOLE SAINT-EUGÈNE (document SG 05.07.11-04.6)**

Considérant l'existence d'un débarcadère pour personnes à mobilité réduite à l'école Saint-Eugène, aménagé en partie sur la propriété de la Commission scolaire;

Considérant les avantages de réaliser un aménagement physique sur la rue Turgeon, propriété de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, afin de permettre la libre circulation des véhicules sur cette rue pendant l'immobilisation des véhicules de transport des personnes à mobilité réduite à cet endroit;

Considérant que cet aménagement aura un impact sur l'entretien de l'espace utilisé pour fins de débarcadère;

HR 05.07.11  
006

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

D'autoriser la présidente et le directeur général à signer un protocole d'entente entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu afin de donner plein effet à ce que ci-dessus mentionné. Par ce protocole, la Commission scolaire s'engage notamment à effectuer et assumer le coût de l'entretien, soit le nettoyage, le balayage, le déneigement du débarcadère se trouvant au nord de l'aménagement réalisé par la Ville et situé en partie sur la propriété de la Commission scolaire et de la Ville.

Cette entente sera conclue pour une période d'une année et se renouvellera par tacite reconduction à son échéance, à moins d'un préavis de 90 jours de l'une ou l'autre des parties.

**Adopté unanimement.**

#### **08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.07.11-08.1)**

HR 05.07.11  
007

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Diane Blais, enseignante à l'école Saint-Vincent, soit acceptée à compter du 30 avril 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
008

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Nicole Céré-Lefebvre, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (Saint-Jean-sur-Richelieu), soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
009

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Hélène Gauthier, secrétaire de gestion à la Direction générale, soit acceptée à compter du 24 septembre 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
010

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Yvan Goupil, enseignant à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
011

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Ginette Guèvremont, enseignante à l'école Notre-Dame-de-Fatima, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.12  
012

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Monique Laniel, enseignante à l'école Beau lieu soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
013

Il est proposé par Micheline Sauvé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Marie-Andrée Lestage, enseignante à la polyvalente Marcel-Landry, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
014

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Laurence Mailloux, enseignante à l'école Crevier, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
015

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de monsieur Jean-Claude Marier, enseignant à l'école Mgr-Euclide-Théberge, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
016

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Ginette Noiseux, orthopédagogue à l'école Paul-Germain-Ostiguy, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
017

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Solange Roy, enseignante à l'école Saint-Alexandre, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
018

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Louise Sylvestre, enseignante à l'école Beaulieu, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
019

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Mireille Trahan, enseignante à l'école Aux-Quatre-Vents, soit acceptée à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
020

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que la démission, de madame Hélène Gagnard, technicienne en administration au Service des ressources humaines, soit acceptée à compter du 15 août 2005.

**Adopté unanimement.**

## **08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.07.11.08.2)**

HR 05.07.11  
021

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, soit accordé à monsieur Martin Lewis, directeur à l'école Marie-Derome et ce du 15 août 2005 au 30 juin 2006.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
022

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, soit accordé à monsieur Serge Groulx, directeur à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et ce, du 22 août 2005 au 30 juin 2006.

**Adopté unanimement.**

Considérant le motif «santé»;

HR 05.07.11  
023

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année 2005-2006, soit accordé à madame Nicole Pomerleau, technicienne en éducation spécialisée à l'école Hamel.

**Adopté unanimement.**

Considérant le motif «affaires personnelles»;

**HR 05.07.11**  
**024**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100%) de sa tâche régulière de travail, pour l'année scolaire 2005-2006, soit accordé à madame Nicole Grenier, éducatrice en service de garde à l'école Saint-Eugène.

**Adopté unanimement.**

**08.3 NOMINATION (document déposé séance tenante RH 05.07.11-08.3)**

**HR 05.07.11**  
**025**

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que madame Lyne Martel, enseignante à l'école Saint-Vincent et faisant partie de la banque de relève du personnel de direction des établissements, soit nommée au poste de directrice adjointe à l'école Saint-Eugène et ce, à compter du 15 août 2005.

Que conformément à l'article 24 de la politique locale de gestion, madame Lyne Martel soit soumise à une période de probation d'un an.

**08.4 AFFECTATION DU PERSONNEL DE DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS**  
**(document déposé séance tenante RH 05.07.11-08.4)**

**HR 05.07.11**  
**026**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que madame Carmen Lauzon, directrice adjointe à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) soit affectée au poste de directrice à l'école Marie-Derome et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.07.11**  
**027**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que monsieur Yves Légère, directeur adjoint à l'école Marie-Rivier soit affecté au poste de directeur adjoint à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.07.11**  
**028**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que monsieur Yvon Goyette, directeur à l'école Chabanel soit affecté au poste de directeur à l'école Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
029

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que madame Mélisa Langlois, directrice adjointe à l'école Saint-Eugène soit affectée au poste de directrice à l'école Chabanel et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**08.5 ENGAGEMENTS (document RH 05.07.11-08.5 et document déposé séance tenante)**

HR 05.07.11  
030

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, madame Michelle Prud'homme soit engagée pour un poste régulier à temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines et ce, à compter du 20 juin 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
031

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Qu'en vertu de la convention collective du personnel de soutien, monsieur Sylvain Beaudry soit engagé pour un poste régulier à temps plein d'ouvrier d'entretien, classe II au Service des ressources matérielles et ce, à compter du 22 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
032

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Mélanie Boudriau soit engagée pour un poste régulier à temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines et ce, à compter du 28 juin 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
033

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Diane Cloutier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21 heures par semaine) de secrétaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
034

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Jacques Dion soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (19 heures 30 minutes par semaine) de concierge de nuit (moins de 9275 m<sup>2</sup>) à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et ce, à compter du 22 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
035

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Maurice Lord soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38 heures 45 minutes par semaine) d'ouvrier d'entretien classe II à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et ce, à compter du 22 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
036

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Annie Raymond soit engagée pour un poste régulier à temps plein (28 heures par semaine) de technicienne de travaux pratiques à l'école Marguerite-Bourgeois et ce, à compter du 8 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
037

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Bruno Ménard soit engagé pour un poste régulier à temps plein (38 heures 45 minutes par semaine) de concierge de nuit (moins de 9275 m<sup>2</sup>) à l'école Saint-Vincent et ce, à compter du 22 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
038

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Danny Brochu soit engagé pour un poste régulier à temps plein de conseiller d'orientation aux écoles Dr-Alexis-Bouthillier, Félix-Gabriel-Marchand, Marguerite-Bourgeois et au Service des ressources éducatives aux jeunes et ce, à compter du 15 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
039

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Julie Huppé soit engagée pour un poste régulier à temps plein de conseillère en formation scolaire à l'École professionnelle de métiers et ce, à compter du 8 août 2005.

**Adopté unanimement.**

HR 05.07.11  
040

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Lyne Letendre soit engagée pour un poste régulier à temps plein d'adjointe administrative à la polyvalente Marcel-Landry et ce, à compter du 15 août 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.07.11**  
**041**

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Ginette Valois soit engagée pour un poste régulier à temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines et ce, à compter du 15 août 2005.

**Adopté unanimement.**

**HR 05.07.11**  
**042**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Émilie Beaugard soit engagée pour un poste régulier à temps plein d'agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines et ce, à compter du 15 août 2005.

**Adopté unanimement.**

**Modifiée par :**  
**HR 05.09.12-031**

**08.6 ADOPTION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN (SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE) (document RH 05.07.11-08.6)**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

Que soit accepté le plan d'effectifs du personnel de soutien (secteur adaptation scolaire) pour l'année 2005-2006 avec les modifications apportées au plan 2004-2005 et ce, tel qu'indiqué ci-dessous :

POSTES ABOLIS				
Poste	Détenu par	Lieu de travail	Nombre d'heures	Raison
Technicienne en éducation spécialisée	Angéline Farrell	Du Petit Clocher	21	Modification de Services à rendre
	Annie Brouillette	Laflamme	16	
	Nathalie Montminy	Saint-Blaise	14	

CRÉATION DE POSTES			
Poste	Statut	Lieu de travail	Nombre d'heures
Technicienne en éducation spécialisée	Régulier temps partiel	Bruno-Choquette	26
		Des Prés-Verts	26
		Notre-D. de lourdes (Iberville)	16
		Saint-Joseph (Lacolle)	15
		Paul-Germain-Ostiguy	14
		Sacré-Cœur (Iberville)	26
		Sacré-Cœur (Iberville)	21
		Marcel-Landry	26
		Mgr-Euclide-Théberge	26
		Mgr-Euclide-Théberge	21
	Marcel-Landry	26	
	Régulier Temps plein	Chanoine-Armand-Racicot	28
Technicienne interprète	Régulier temps partiel	Chanoine-Armand-Racicot	26
Préposé aux élèves handicapés	Régulier temps partiel	Marie-Rivier	25
	Régulier temps plein	Félix-Gabriel-Marchand	30

PLAN D'EFFECTIFS 2005-2006 – SECTEUR ADAPTATION SCOLAIRE – CHANGEMENTS					
Plan d'effectifs 2004-2005				Plan d'effectifs 2005-2006	
Poste	Détenu par	Lieu de travail	Nombre d'heures	Modifi- cation d'heures	Raison : Augmentation ou Diminution d'heures
Préposé aux élèves handicapés	Poste vacant	Chanoine-Armand-Racicot	26	35	Augmentation
Technicienn e en éducation spécialisée	Chantal Girard	Joseph-Amédée-Bélanger	14	35	Augmentation
	Caroline Leblanc	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	21	28	Augmentation
	Nadine Martin	Saint-Lucien	26	21	Diminution
	Marie-France Desjardins	Jean-XXIII	31	21	Diminution
	Caroline Tremblay	Providence	20	26	Augmentation
	Linda Deseure	Saint-Joseph (St-Sébastien)	26	21	Diminution
	Poste vacant	Marcel-Landry	35	26	Diminution
	Véronique Giroux-Quesnel	Mgr-Euclide-Théberge	14	26	Augmentation
	Étienne St Jean	Chanoine-Armand-Racicot	14	26	Augmentation
	Annie Charland	Saint-Lucien	21	35	Augmentation
Technicienn e en travail social	Vicky Porlier	Mgr-Euclide-Théberge	35	28	Diminution

**Adopté unanimement.**

**09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 15 JUIN 2005 (document RF 2005.07.11-09.1)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 15 juin 2005, pour un montant de 2 958 733,05\$ vérifiée par monsieur François Blais (document RF 2005.07.11-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 29 JUIN 2005 (document RF 2005.07.11-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 29 juin 2005, pour un montant de 4 389 145,64\$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.07.11-09.2).

**10.1 NOMINATION DE DEUX REPRÉSENTANTS AU COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT POUR L'ANNÉE 2005-2006**

Considérant l'article 188 de la Loi sur l'instruction publique et le règlement du gouvernement établissant notamment la composition du Comité consultatif du transport;

Il est proposé par madame Johanne Ouellette Langlois :

Que madame Josiane Fabry et monsieur François Blais soient nommés au Comité consultatif du transport pour l'année 2005-2006.

**Adopté unanimement.**

**10.2 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU COMITÉ POUR LA CONSERVATION DU PARC IMMOBILIER POUR L'ANNÉE 2005-2006**

**HR 05.07.11**  
**045**

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que le représentant du Conseil des commissaires nommé au comité pour la conservation du parc immobilier pour l'année 2005-2006 soit monsieur François Blais.

**Adopté unanimement.**

**10.3 ADJUDICATION DE CONTRATS :**

**10.3.1 AJOUT D'UN SYSTÈME DE VENTILATION À LA CAFÉTÉRIA, ÉCOLE JOSEPH-AMÉDÉE-BÉLANGER (document RM 05.07.11-10.3.1)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.07.11**  
**046**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Névé Réfrigération Inc., au montant de 37 317,56\$ (taxes incluses) le contrat pour l'ajout d'un système de ventilation à la cafétéria de l'école Joseph-Amédée-Bélanger.

**Adopté unanimement.**

**10.3.2 TRAITEMENT DES EAUX USÉES, ÉCOLE DU PETIT CLOCHER (document RM 05.07.11-10.3.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.07.11**  
**047**

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, B. Fréreau & Fils Inc., au montant de 66 973,31\$ (taxes incluses) le contrat pour le traitement des eaux usées à l'école du Petit Clocher.

**Adopté unanimement.**

**10.3.3 RECOUVREMENT DE SOL AU REZ-DE-CHAUSSÉE, CENTRE SAINT-EUGÈNE (document RM 05.07.11-10.3.3)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.07.11**  
**048**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Décoration J.G. Bombardier Inc., au montant de 20 720,60\$ (taxes incluses) le contrat pour le recouvrement de sol au rez-de-chaussée au Centre Saint-Eugène.

**Adopté unanimement.**

**10.3.4 REMPLACEMENT DU SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE DE LA PISCINE, ÉCOLE MARIE-RIVIER (document RM 05.07.11-10.3.4)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.07.11**  
**049**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L.M.L. Électrique (1995) Ltée, au montant de 20 043,11\$ (taxes incluses) le remplacement de l'éclairage de la piscine à l'école Marie-Rivier.

**Adopté unanimement.**

**10.3.5 AMÉNAGEMENT DE LOCAUX, CENTRE LA RELANCE (document RM 05.07.11-10.3.5)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues ;

**HR 05.07.11**  
**050**

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Construction Claude Charbonneau Inc., au montant de 63 557,00\$ (taxes incluses) le contrat pour l'aménagement de locaux au Centre La Relance.

**Adopté unanimement.**

**10.3.6 ACHAT D'UN ROULEAU CINTREUR, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 05.07.11-10.3.6)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues ;

**HR 05.07.11**  
**051**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Raymond Robert Ltée, le contrat d'acquisition d'un rouleau cintreur hydraulique pour l'École professionnelle de métiers au montant de 17 823,12\$ (taxes incluses).

**Adopté unanimement.**

**10.3.7 REMPLACEMENT DU FILAGE DE L'ENTRÉE ÉLECTRIQUE, ÉCOLE SAINT-LUCIEN (document déposé séance tenante RM 05.07.11-10.3.7)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

**HR 05.07.11**  
**052**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, L.M.L. Électrique (1995) Ltée le contrat du remplacement du filage de l'entrée électrique à l'école Saint-Lucien, selon les conditions prévues au devis d'appel d'offres (dossier # 240700012) daté du 27 juin 2005, pour un montant de 26 628,28\$ (taxes incluses).

**Adopté unanimement.**

**10.4 TRANSPORT SCOLAIRE : DEMANDE DE TRANSFERT DE CONTRAT (document RM 05.07.11-10.4)**

Considérant le contrat de transport scolaire intervenu entre la Commission scolaire des Hautes-Rivières et Autobus d'Auteuil Inc.;

Considérant la clause 44 du contrat qui prévoit que le transporteur doit obtenir l'autorisation préalable de la Commission scolaire pour effectuer le transfert du contrat;

Considérant la demande faite par Autobus D'Auteuil Inc.;

**HR 05.07.11**  
**053**

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'autoriser le transfert du contrat consenti à Autobus D'Auteuil Inc. relatif aux circuits 85 et 86 en faveur de Autobus Mont St-Grégoire Inc. et ce, en conformité à la clause 44 du contrat de transport scolaire intervenu entre les parties. Ce transfert sera effectif en date du 12 juillet 2005.

**Adopté unanimement.**

**11. COMMISSAIRES – PARENTS**

Le Comité de parents n'ayant pas eu de rencontre depuis la dernière séance, aucun sujet n'est traité à ce point.

**12.1 COMPTE DE TAXES**

Madame Micheline Sauvé félicite les personnes qui ont eu l'initiative d'accompagner le compte de taxes scolaires d'un dépliant à l'intention des contribuables afin de les informer notamment, de l'usage fait des sommes recueillies, des orientations contenues au plan stratégique de la Commission scolaire ainsi que de l'identification de tous les commissaires.

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**HR 05.07.11**  
**054**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

**Adopté unanimement.**

---

**LA PRÉSIDENTE**

---

**LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**